

IMPORTANT INFORMATION

- **Sample drop off:** Mon–Thurs 8:30 a.m.–4:00 p.m., within 24 hours of being collected
- **Sample bottles:** use bottles suitable for bacteriological analysis provided by EHS
- **Sample transport:** samples must be transported in a cooler
- **Sample temperature:** samples must be received between 1 and 10°C, not frozen
- **Sample form:** form must be filled out completely, accurately and legibly

Water sample bottles:

- Sample bottles provided by EHS are suitable for bacteriological analysis of drinking water. Ensure the seal and bottle remain intact.
- Each sample bottle is pre-charged with powder preservative so never rinse the bottle or pour out excess water.

Collecting your water sample:

1. Collect your water sample from a cold water tap where drinking water is normally obtained, such as a kitchen tap.
2. Remove any attachments from the faucet such as an aerator or strainer and disinfect tap end with a disinfectant wipe or immerse in a bleach solution (1 part bleach to 10 parts water).
3. Turn water on full flow and let run for at least two minutes. If sample is being collected from a deep well (250 ft. or deeper), let water run for at least five minutes.
4. Wash hands thoroughly with soap and warm water before breaking the seal on the sample bottle.
5. Remove cap and place it facing up on a clean surface nearby to avoid contamination.
6. Reduce flow of water to permit bottle to fill to the 200 mL fill line without splashing.
7. Replace cap and label bottle with the sample number on the bottom of this form.
8. Fill in the sample submission form and submit with water sample.

Once your water sample is collected:

- It is critical your water sample is cooled immediately and kept cool so it must be refrigerated or stored in a cooler with ice packs.
- Transport water sample(s) in a cooler with ice packs.
- Submit sample to EHS within 24 hours of being collected, as per the schedule listed in IMPORTANT INFORMATION.

When EHS receives your water sample:

- EHS staff will review your sample submission form to ensure it is accurate and complete.
- Water samples that meet the requirements listed above will be accepted.
- Bacteriological results will be available within 48 hours.
- Unsatisfactory results will be communicated to an Environmental Health Officer, who will follow-up immediately by phone with the contact/agent listed on the form.
- All results will be mailed or emailed to the contact/agent listed on the form.

OTHER NOTES

- Accurate and valid test results are dependent upon proper collection and handling so water samples outside of quality control parameters (e.g. unacceptable temperature, expired holding time, improper sampling bottle, etc.) will not be accepted by EHS for bacteriological testing.
- Samples from water holding tanks should only be submitted after the tank has been cleaned and disinfected. Water holding tanks should be cleaned and disinfected at least once a year.
- Water samples from untreated surface water sources or duplicate water samples from the same sample source and site will not be accepted for bacteriological testing unless under the direction of an Environmental Health Officer.
- Third party samplers (real estate agents, contractors, etc.) must provide property owner information and list themselves as only the Agent. Test results will be communicated to both the property owner and the agent acting on behalf of the property owner, unless otherwise specified by the property owner.

Contact Environmental Health Services (EHS) if you need assistance.

Environmental Health Services, #2 Hospital Road, Whitehorse, Yukon Y1A 3H8
Phone : (867) 667-8391 • Fax : (867) 667-8322 • Toll free: 1-800-661-0408 ext.8391

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

- **Dépôt des échantillons** : Du lundi au jeudi, entre 8 h 30 et 16 h, dans les 24 heures suivant le prélèvement.
- **Contenants d'échantillonnage** : Utiliser les contenants fournis à cet effet par le Service d'hygiène du milieu.
- **Transport** : Les échantillons doivent être transportés dans une glacière.
- **Température de conservation** : La température des échantillons doit se situer entre 1 et 10 °C, non congelés.
- **Formulaire de présentation des échantillons** : Remplir lisiblement et correctement toutes les parties du formulaire.

Contenants d'échantillonnage :

- Les contenants d'échantillonnage fournis par le Service d'hygiène du milieu sont conçus pour être utilisés aux fins de l'analyse bactériologique de l'eau potable. Assurez-vous que le contenant et son sceau demeurent intacts.
- Chaque contenant d'échantillonnage contient un agent de conservation sous forme de poudre, il ne faut donc jamais le rincer ni verser l'excédent d'eau.

Comment prélever l'échantillon d'eau :

1. Prélevez votre échantillon d'eau à partir d'un robinet d'eau froide qui sert habituellement à vous alimenter en eau potable (ex. le robinet de cuisine).
2. Enlevez tout dispositif installé sur le robinet tel qu'aérateur ou filtre à tamis, et nettoyez le bout du robinet avec un chiffon désinfectant ou faites-le tremper dans une solution javellisée (1 partie de javellisant dans 10 parties d'eau).
3. Ouvrez le robinet au maximum et laissez couler l'eau pendant au moins deux minutes. Si l'eau provient d'un puits très profond (250 pi et plus), laissez couler l'eau pendant au moins cinq minutes.
4. Lavez-vous soigneusement les mains avec du savon et de l'eau chaude avant de briser le sceau du contenant d'échantillonnage.
5. Enlevez le couvercle du contenant et placez-le sur une surface propre à proximité du robinet, l'ouverture dirigée vers le haut, pour éviter la contamination.
6. Réduisez le débit d'eau au moment du prélèvement pour éviter les éclaboussures et remplissez le contenant jusqu'à la marque de 200 ml.
7. Remplacez le couvercle. Étiquetez le contenant et inscrivez le numéro d'échantillon indiqué au bas du présent document.
8. Remplissez le formulaire de présentation d'échantillons et remettez-le avec l'échantillon.

Après avoir prélevé votre échantillon d'eau :

- Il est très important de placer immédiatement votre échantillon au frais et de toujours le conserver au frais; vous devez donc le placer dans un réfrigérateur ou sur des sacs réfrigérants dans une glacière.
- Pour le transport, placez l'échantillon sur des sacs réfrigérants dans une glacière.
- Apportez votre échantillon au Service d'hygiène dans les 24 heures suivant le prélèvement (voir les heures d'ouverture du Service dans l'encadré RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS ci-dessus).

Lorsque le Service d'hygiène du milieu reçoit votre échantillon d'eau :

- Le personnel du Service examinera votre formulaire de présentation d'échantillons pour s'assurer que les renseignements fournis sont exacts et complets.
- Les échantillons qui respectent les critères ci-dessus seront acceptés.
- Les résultats de l'analyse bactériologique seront connus dans les 48 heures.
- Les résultats d'analyse non satisfaisants seront communiqués à un agent du Service d'hygiène, qui contactera immédiatement par téléphone la personne-ressource ou l'agent mentionné sur le formulaire.
- Tous les résultats seront envoyés par la poste ou par courriel à la personne-ressource ou à l'agent indiqué sur le formulaire.

AUTRES REMARQUES

- Pour que les résultats des analyses soient fiables et valides, les échantillons doivent avoir été prélevés correctement et conservés adéquatement. Les échantillons qui ne respectent pas les paramètres de qualité exigés (ex. température inadéquate, durée de conservation trop longue, mauvais contenant, etc.) ne seront pas acceptés par le Service d'hygiène aux fins de l'analyse bactériologique.
- Les échantillons provenant de réservoirs d'eau ne devraient être soumis qu'après que le réservoir a été nettoyé et désinfecté. On devrait nettoyer et désinfecter les réservoirs d'eau au moins une fois par année.
- Les échantillons provenant d'eaux de surface non traitées ou les échantillons prélevés au même endroit de façon simultanée ne seront pas acceptés aux fins de l'analyse bactériologique, sauf si un agent du Service d'hygiène le demande.
- Les tiers (agents immobiliers, entrepreneurs, etc.) qui soumettent des échantillons doivent fournir les renseignements sur le propriétaire et indiquer qu'ils agissent uniquement à titre d'agents. Les résultats d'analyse seront communiqués au propriétaire et au tiers agissant pour le compte du propriétaire, sauf indication contraire de la part de ce dernier.

Si vous avez besoin d'aide, veuillez communiquer avec le Service d'hygiène du milieu.

Service d'hygiène du milieu, 2 Hospital Road, Whitehorse (Yukon) Y1A 3H8
Tél. : 867-667-8391 • Téléc. : 867-667-8322 • Sans frais : 1-800-661-0408, poste 8391